

#### SCANDALE : La justice impliquée dans des réseaux pédocriminels (Epstein, Teichtmeister, Dutroux, affaire Nathalie, etc.)

Epstein, Dutroux, Teichtmeister, des noms qui évoquent les crimes les plus horribles commis sur des enfants. Étaient-ils vraiment des délinquants isolés ou existe-t-il des réseaux pédocriminels mondiaux qui continuent d'agir ? Quel est le rôle de la justice ? Est-il vrai que d'innombrables témoins affirment que les juges, les procureurs et les enquêteurs ne se contentent pas de couvrir ces crimes, mais qu'ils y sont eux-mêmes impliqués ? Kla.TV révèle des choses effrayantes. États-Unis, Allemagne, Autriche, Pays-Bas, Belgique, France, Suisse : l'implication de la justice dans les cas d'abus sexuels graves sur des enfants et de meurtres dans sept pays sont passés au crible



www.kla.tv/28795

Pas pour les âmes sensibles. Dutroux, Epstein, des noms qui symbolisent les crimes les plus horribles commis sur des enfants.

Étaient-ils vraiment des criminels isolés ou existe-t-il des réseaux pédocriminels mondiaux toujours actifs ? Quel est le rôle de la justice ?

Est-il vrai que des juges, des procureurs et des enquêteurs ne se contentent pas de couvrir ces crimes, mais qu'ils y sont eux-mêmes impliqués comme l'affirment d'innombrables témoins ?

Kla.tv révèle des faits effrayants : 7 pays, les Etats-Unis, l'Allemagne, l'Autriche, les Pays-Bas, la Belgique, la France et la Suisse ont été passés au crible pour déterminer l'implication de la justice dans des affaires d'abus sexuels graves sur des enfants et de meurtres.





[Introduction:] [Dr Dorothea Thul, pédiatre:] « Je le donne à tout le monde par écrit. Les pires abus d'enfants, les abus les plus pervers que j'aie jamais vus et décrits dans ma vie, par les victimes ellesmêmes, les auteurs des pires abus, les plus pervers, étaient les procureurs et les juges eux-mêmes. Je le pense vraiment. Les auteurs les plus pervers que j'aie vus dans ma vie étaient les procureurs et les juges.

Et personne ne prend de mesures contre ces personnes. Et vous n'avez pas idée de ce qui se passe quand on est lanceur d'alerte et qu'on le dit à haute voix. Et tout particulièrement dans le cas de ces victimes d'abus rituels, les jeunes enfants et les nourrissons et les bébés, et les enfants sont souvent drogués avant d'être tués. Et c'est là que je veux en venir, je le dis depuis des années, j'ai des soupçons fondés que nous avons ici un crime organisé au sein de la justice. Et c'est pourquoi je dis, je le donne par écrit à tout le monde, que les pires criminels se trouvent dans la justice. Et s'il devait m'arriver quelque chose, vous pouvez considérer ce que j'ai déclaré comme un témoignage, une déclaration sous serment. »

L'engagement et le témoignage de Dorothea Thul ont eu de graves conséquences : sa collègue médecin, le Dr Jette Limberg-Diers, a publié un appel à l'aide indiquant que la pédiatre avait été agressée et battue, qu'elle avait été envoyée en hôpital psychiatrique. Son permis de conduire lui avait été retiré et sa maison hypothéquée, ce qui devait mener à une vente publique forcée. Une plainte pénale a été déposée contre elle pour insultes sur Internet.

Selon sa chaîne Telegram, elle a été condamnée en 2021 à neuf mois de prison avec sursis, assortis d'une période de mise à l'épreuve de trois ans. Le Dr Dorothea Thul s'est effondrée dans la salle d'audience. En avril 2023, elle aurait été placée en détention provisoire pour incitation à la haine. Depuis, elle a disparu de la scène, personne ne sait où elle ne se trouve ni comment elle se porte.

Pourquoi s'acharne-t-on avec une telle violence contre le Dr Thul ? Est-ce que cela pourrait être lié à sa déclaration selon laquelle les pires coupables se trouvent eux-mêmes dans la justice ? Existe-t-il des indices d'une implication de la justice dans des réseaux pédocriminels ?

Kla.TV s'est penché sur ces questions et a effectivement découvert des abîmes effrayants. En effet, un grand nombre de survivants et de témoins de violences sexuelles et rituelles organisées ont témoigné que des juges, des procureurs, des avocats et des policiers de haut rang sont impliqués dans ces crimes. Certains d'entre eux sont eux-mêmes des auteurs, d'autres couvrent les réseaux pédocriminels, protègent les auteurs et poursuivent les témoins et les militants.

Voici quelques exemples: 1. Les États-Unis – l'implication de la justice américaine dans le scandale Epstein Jeffrey Epstein, financier et délinquant sexuel américain, a géré pendant une vingtaine d'années un réseau de commerce sexuel avec des mineurs. Des victimes font état de trafic sexuel et d'agressions sexuelles qui auraient eu lieu dès 1996. Au total, on estime qu'il y a au moins 100 victimes. Mais le nombre de cas non recensés est certainement bien plus élevé.

Maria Farmer, l'une des victimes d'Epstein, qui travaillait sous la contrainte à la réception d'une maison d'hôtes où Epstein résidait à l'époque, a observé ce qui suit sur une période d'un an : Chaque jour, 5 à 10 filles étaient amenées chez Epstein, ce qui était une chose terrible pour les enfants. Elle a parlé de milliers de filles arrivant dans la propriété d'Epstein. Rien qu'en Floride, 500 filles que Maria Farmer a cherché à contacter pour témoigner contre Epstein n'ont pu être retrouvées. Elle ne parvient pas à savoir ce qui a pu arriver à toutes ces filles. Elle soupçonne fortement qu'elles sont mortes.

Virginia Roberts Guiffre, une autre victime d'Epstein, qui a été sous son emprise pendant des années, a déclaré : « J'ai vu des centaines de filles passer par la porte battante de Jeffrey, cette porte qui tournait sans cesse. » Virginia Roberts Guiffre a assisté en direct au moment où Epstein s'est fait « livrer » des triplés de 12 ans par Jean-Luc Brunel, le Model-Scout [= recruteur de mannequins] de France. Les filles ont été contraintes à des actes sexuels déviants avec Epstein. Epstein ne se contentait pas d'abuser et de violer lui-même les filles, mais il les mettait également à la disposition de célébrités pour du sexe. Les filles étaient transportées en avion dans le monde entier.





Plusieurs victimes d'Epstein ont cité les noms de personnes qui les ont agressées sexuellement lorsqu'elles étaient mineures.

Outre Epstein, Virginia Roberts Guiffre a accusé les personnes suivantes d'avoir abusé d'elle : le prince Andrew, l'avocat vedette Alan Dershowitz, le gestionnaire de fonds spéculatifs Glenn Dubin, l'homme politique Bill Richardson, le recruteur de mannequins français Jean-Luc Brunel, le scientifique de l'IA Marvin Minsky et l'hôtelier milliardaire Tom Pritzker.

Maria Farmer a rapporté que Donald Trump, ainsi que Bill et Hillary Clinton, avaient été « co-conspirateurs » de Jeffrey Epstein. Elle les voyait « tous aller et venir chez Epstein et savait qu'ils faisaient partie du tout », a déclaré Farmer textuellement. Epstein entretenait de bonnes relations avec la justice.

Plusieurs plaignantes contre Epstein ont déclaré que le célèbre avocat américain vedette Alan M. Dershowitz, qui a défendu Epstein à plusieurs reprises, faisait partie des auteurs. Maria Farmer a littéralement qualifié Dershowitz de « co-conspirateur ». Virginia Roberts Guiffre - la principale plaignante dans l'affaire Epstein - a poursuivi l'avocat en 2019 pour abus sexuel et atteinte à la réputation.

Dershowitz a ensuite déposé une contre-plainte pour atteinte à la réputation et infliction délibérée de stress émotionnel. Il nie encore aujourd'hui avec véhémence avoir jamais eu des contacts sexuels avec des mineurs. L'accusation selon laquelle l'avocat aurait abusé de Virginia Roberts Guiffre lorsqu'elle était mineure a même été retirée du dossier par un juge.

Dershowitz est resté impuni, bien que plusieurs femmes aient porté plainte contre lui. Elles ont déclaré dans le procès-verbal qu'elles avaient été abusées sexuellement ou violées par lui lorsqu'elles étaient mineures. Il s'était également montré actif auprès de plusieurs plaignantes en recherchant des informations discréditantes [= déclarations dévalorisantes, dénigrantes] et en les présentant à l'enquêteur principal. Il a par exemple affirmé que Virginia Roberts Guiffre était une prostituée et une menteuse connue.

Elle qui, selon ses propres dires, avait été forcée par Epstein et Dershowitz à se prostituer lorsqu'elle était mineure! La pression médiatique et juridique exercée sur Virginia Roberts Guiffre l'a finalement amenée à céder et à retirer ses accusations contre Dershowitz.

En 2019, Epstein a été représenté pour la deuxième fois par Alan Dershowitz dans une procédure judiciaire. Epstein avait déjà été accusé en 2008 d'avoir violé des mineurs et de les avoir forcés à se prostituer, ce qui aurait normalement dû lui valoir une peine de prison à vie.

Au lieu de cela, Jay Levkowitz, un autre avocat vedette grassement payé de l'équipe de sept avocats qui entourait Dershowitz à l'époque, a négocié un accord extrajudiciaire avec le procureur fédéral de Floride, Alexander Acosta. En vertu de cet accord, Epstein a été condamné à une peine de prison de 18 mois au lieu de la perpétuité, ce qui est totalement disproportionné. Il n'a dû purger que 13 mois de cette peine. Il était logé dans l'aile privée de la prison et disposait chaque jour de jusqu'à 12 heures de liberté pour se rendre à son bureau.

Le procureur Acosta et l'équipe d'avocats autour de Levkowitz et Dershowitz sont donc responsables du fait qu'Epstein n'a dû purger que 13 mois au lieu de la peine de prison à vie après son procès en 2008. Ce n'est que grâce à cela qu'Epstein a pu continuer à diriger le réseau de violeurs d'enfants jusqu'en 2019.

En outre, grâce à cet accord, Epstein a échappé en 2008 à une procédure judiciaire au niveau fédéral, ce qui lui a évité de faire l'objet d'une nouvelle enquête. On peut soupçonner que le fait de ne pas enquêter sur davantage de détails du scandale Epstein arrangeait bien les responsables de la justice et les coupables célèbres. Le procureur Acosta a ensuite été promu ministre du Travail sous Trump. S'agissait-il d'une « récompense » pour son comportement coopératif, pour avoir protégé les auteurs et pour avoir gardé sous le coude les véritables dimensions du scandale ?





La journaliste Julie K. Brown du journal américain « Miami Herald » a appris par des policiers qu'ils n'avaient pas été autorisés à enquêter correctement sur Epstein sur ordre d'une autorité supérieure. Elle a consulté des dossiers judiciaires et a finalement publié en novembre 2018 une série sur les crimes d'Epstein.

Elle est la seule à avoir révélé au public l'ampleur des accusations. « Il n'y avait vraiment personne qui suivait tout cela », a déclaré la journaliste. Le FBI [= Federal Bureau of Investigation = à la fois autorité de poursuite pénale et service de renseignement intérieur du gouvernement fédéral américain], l'une des plus hautes autorités de poursuite pénale aux Etats-Unis, n'a pas non plus poursuivi Epstein, bien que selon la victime d'Epstein, Maria Farmer, il était parfaitement au courant du réseau de trafic sexuel impliquant des mineurs. Le FBI savait également que Maria Farmer et sa sœur Annie avaient été victimes du réseau de trafic sexuel d'Epstein dès 1996.

Selon les déclarations de Maria Farmer, le FBI savait exactement qui était impliqué dans l'affaire et qu'Epstein exploitait un système de chantage au matériel pédopornographique. Malgré cela, rien n'a été fait contre Epstein. Sur la base des preuves disponibles, le FBI aurait eu l'obligation d'emprisonner Epstein à vie. Mais cela n'a pas été fait.

Conclusion intermédiaire : L'affaire Epstein révèle une omission totale de la part de la justice et des autorités d'enquête, ce qui a entraîné une profonde souffrance chez de nombreuses jeunes filles pendant des années. Malheureusement, cela n'a guère changé. Sa complice, Ghislaine Maxwell, a certes été condamnée à 20 ans de prison. Toutefois, la juge Alison Nathan n'a pas autorisé, lors de ce procès, la présentation de preuves contenant les noms d'autres complices potentiels, de complices ou de bénéficiaires.

Les protocoles de vol du « Lolita Express » [= l'un des jets privés d'Epstein], qui transportait les célébrités sur l'île d'Epstein, ou le « Livre noir » de Ghislaine Maxwell ont dû être présentés au tribunal avec des pages largement caviardées.

Ainsi, à l'exception de Maxwell, toutes les autres célébrités coupables restent en liberté.

- Allemagne: le « marais de Saxe » la justice a-t-elle dissimulé les crimes et le cercle des coupables? Le terme « marais de Saxe » désigne une affaire impliquant des personnalités de haut rang en Saxe dans la prostitution forcée de mineurs. En tant que témoin, Mandy Kopp, alors mineure, a porté de graves accusations contre ces personnes haut placées.
  - En 1989, suite à des problèmes familiaux, elle est tombée dans la maison close pour mineurs « Jasmin » à Leipzig. C'est là qu'elle et d'autres jeunes filles ont été gravement maltraitées physiquement, violées et torturées pendant des années.
  - En 1993, les événements survenus dans la maison close « Jasmin » ont été connus sous le nom d'affaire du « marais de Saxe » et la maison close a été prise d'assaut. Lors d'un interrogatoire de police, Mandy Kopp a identifié plusieurs de ses tortionnaires : parmi eux, des juges renommés de Leipzig, des juristes, des policiers et des agents immobiliers.

Selon les indications de Mandy, le juge qui a présidé le procès était également l'un des violeurs. Ce juge a condamné le gérant de la maison close à une peine légère de quatre ans et deux mois de prison. Le propriétaire de la maison close a déclaré par la suite que la seule raison pour laquelle il avait été condamné à une peine légère était qu'il n'avait pas révélé les noms des auteurs des crimes commis dans sa maison close pour mineurs.

Il s'agit là d'une nouvelle preuve de l'implication de la justice avec les auteurs de délits pédocriminels. Mandy Kopp et ses compagnes d'infortune ont encore été interrogées deux fois jusqu'en 2009, et à nouveau, elles ont identifié sur des photos deux juristes de haut rang comme étant des clients qui les ont maltraitées.

Mais ni le parquet de Dresde, ni la commission d'enquête se Saxe n'a réagi. Au lieu de cela, ils ont publié le nom et le lieu de résidence de la victime.





Suite à cela, Mandy Kopp a été dénoncée pour "diffamation" par les auteurs identifiés. Craignant pour sa vie et d'autres poursuites, elle n'a pas révélé l'intégralité de ce qu'elle savait. En novembre 2012, le procès a été ajourné parce que Mandy a fait une dépression nerveuse au quatrième jour du procès, après sept heures d'audience.

Peu de temps après, le 28 janvier 2013, les actes cruels étaient prescrits. Cette prescription aurait pourtant pu être évitée. Car Mandy Kopp n'était pas seul à témoigner. Le service de protection de la Constitution de Saxe avait également enquêté dans le milieu de la prostitution et avait remis en 2005 des documents explosifs au ministre de l'Intérieur de Saxe, Thomas de Maizière.

Selon ceux-ci, des juges et des procureurs de Leipzig étaient soupçonnés d'être de mèche avec des criminels et d'être eux-mêmes impliqués dans des abus sur des enfants. Les noms des auteurs étaient connus du service de protection de la Constitution. Celui-ci a également signalé que le milieu de la prostitution exerçait un chantage sur le parquet avec ce matériel compromettant.

En contrepartie, les fonctionnaires concernés auraient mis en garde contre des raids, entravé des enquêtes et influencé des procès. De Maizière, en tant que chef de service suprême, n'a cependant informé ni le Parlement ni les autorités d'enquête pénale compétentes. Il a donc été accusé plus tard d'entrave à la justice dans l'exercice de ses fonctions.

L'enquête a toutefois été classée par la suite et on a dit que le « marais de Saxe » n'était que du vent et une « théorie du complot ». L'existence d'un réseau criminel a été niée. Ce sont plutôt les deux principaux enquêteurs de la police et de l'Office de protection de la Constitution qui ont été attaqués.

L'enquêteur en chef de la police judiciaire dans le domaine du « crime organisé », Georg Wehling, a été suspendu directement par le ministre de l'Intérieur pour des raisons douteuses. L'ancienne chef d'unité de la protection de la Constitution, Simone Skroch, anciennement Henneck, qui avait déjà démantelé un réseau de pédophiles dans le cadre d'une activité antérieure en tant que procureur, a elle aussi fait l'objet de procédures disciplinaires et d'enquêtes pendant des années. Tous deux ont été inculpés, mais ont ensuite été acquittés sur les points essentiels après un long procès.

Thomas De Maizière, quant à lui, a gravi plusieurs échelons au cours de sa carrière en tant que ministre fédéral. Nous avions déjà observé la même chose dans l'affaire Epstein, lorsque le procureur Alexander Acosta, après avoir protégé les coupables, a été promu par Trump au poste de ministre du Travail. Est-ce qu'on retrouve ici le schéma selon lequel la justice agit avec véhémence contre ceux qui révèlent les faits, mais que les véritables criminels ne sont pas inquiétés et que les dissimulateurs sont promus ?

2. La justice autrichienne a-t-elle protégé l'acteur pédocriminel Florian Teichtmeister ? En 2023, le jugement extrêmement clément prononcé contre Florian Teichtmeister, acteur autrichien et franc-maçon de la Grande Loge d'Autriche, a suscité un grand émoi. Teichtmeister était manifestement si convaincu de la franc-maçonnerie qu'il en avait même construit un temple sur son terrain. Il a été jugé parce qu'une grande quantité de drogue a été trouvée chez lui et qu'il a collectionné 76 000 fichiers de pornographie enfantine. Il en a retravaillé un grand nombre, y a ajouté des commentaires ou les a assemblés en collages. Dans ses commentaires, il décrivait les pires fantasmes de violence qu'il s'imaginait infliger aux enfants. De la flagellation à la mort en passant par la torture et les viols horribles, ses fantasmes ne connaissaient aucune limite. Le parquet a classé Teichtmeister au deuxième niveau le plus élevé, 9 sur 10, sur une échelle de dangerosité. Malgré le grand danger qu'il représente et le fait que des milliers d'enfants ont été abusés et que Teichtmeister, en tant que consommateur, a sa part de responsabilité, il n'a été condamné qu'à une peine de deux ans de prison avec sursis, à condition de suivre une thérapie.





Il ne devra donc pas passer un seul jour en prison pour ses actes. Non seulement le jugement totalement inapproprié, mais aussi le comportement des personnes impliquées dans le procès soulève de grandes questions. Aucune recherche n'a été menée pour savoir pour qui Teichtmeister avait commenté les fichiers, ni s'il faisait partie d'un réseau.

Selon les observateurs du procès, aucune question critique n'a été posée à l'accusé et aucun témoin n'a été interrogé par le procureur et le juge. A-t-on craint que d'autres personnalités de premier plan soient démasquées ?

On n'a jamais recherché s'il avait mis en pratique ses fantasmes de violence. Et ce malgré des indices clairs, comme une liste de courses retrouvée chez lui pour l'achat de vêtements de filles et d'objets sadomasochistes. Le juge Stefan Apostol a regretté l'ostracisme social de Teichtmeister et a pris prétexte de manifestations contre lui pour lui accorder des circonstances atténuantes.

La procureure Julia Kalmar, plutôt passive, a retenu des détails importants jusqu'à la fin de l'instruction. Elle a renoncé à faire appel du jugement malgré la grande dangerosité de Teichtmeister qu'elle a attestée. L'expert invité, le professeur Peter Hofmann, a également pris fait et cause pour l'accusé et a minimisé le danger qu'il représentait. Hofmann s'est déjà fait remarquer lors de précédents procès pour abus sexuels, par ses expertises étranges en faveur de l'accusé et par sa minimisation des faits.

Il a déclaré un jour : « La moitié des enfants concernés gèrent bien les agressions pédophiles. Ils les intègrent dans leur histoire de vie et ne développent pas de trouble de stress post-traumatique. » Est-ce un hasard si c'est précisément lui qui a été choisi comme expert pour ce procès ?

Conclusion intermédiaire : Le jugement et l'étrange comportement des experts, des juges et du parquet soulèvent des questions. Teichtmeister a-t-il été traité avec ménagement afin qu'il ne dévoile pas d'autres complices ? Ses liens avec la franc-maçonnerie lui ont-ils évité la prison ?

Conformément à la devise avec laquelle le journal « Der Standard » avait déjà titré de manière éloquente à propos des francs-maçons : « Les frères se serrent les coudes » ?

#### 3. Les Pays-Bas et la Belgique : L'affaire de Zandvoort

Le « réseau de pornographie enfantine de Zandvoort » tire son nom de la station balnéaire néerlandaise de Zandvoort, où deux des principaux criminels tenaient un magasin de vidéos. Les pires crimes ont été commis au sein de cette association de pédophiles.

Lorsque l'affaire a éclaté en 1998, des centaines de films montrant des enfants et même des nourrissons violés ont été saisis. Sur le yacht de l'un des auteurs, des fêtes sexuelles étaient organisées avec des personnes haut placées, au cours desquelles des vidéos dites « snuff » étaient tournées, au cours desquelles des enfants étaient abusés et torturés jusqu'à la mort devant la caméra.

L'un des enfants ainsi tués était Manuel Schadwald, 13 ans, kidnappé à Berlin et contraint auparavant de se prostituer dans un bordel pour enfants à Rotterdam. Le groupe belge d'aide aux droits civils « Werkgroep Morkhoven », avec son fondateur et directeur Marcel Vervloesem, a joué un rôle important dans la révélation de l'affaire. Le groupe a reçu des vidéos montrant des hommes ayant des activités sexuelles avec des enfants.

Cependant pendant cinq ans la police belge n'a pas réagi. Le ministre de la Justice annonçait encore en 1997 qu'il n'y avait pas de réseau pédophile, et il s'est avéré plus tard qu'un homme sur la vidéo était apparenté à des hommes politiques belges. En raison de l'inaction de la police, Vervloesem a mené ses propres recherches et est parvenu à entrer en contact avec l'un des auteurs et à gagner sa confiance.





Ce dernier a cependant été assassiné peu de temps après. Vervloesem a toutefois réussi à mettre la main sur des milliers de fichiers au contenu pornographique, voire sadique, qui avaient été cambriolés chez cet homme. Il les a ensuite remis à la presse et au parquet.

Cependant, sept CD-ROM contenant des preuves transmises par le Werkgroep Morkhoven au procureur général du tribunal d'Anvers ont disparu sans laisser de trace. Vervloesem a également mis la main sur plus de 3 000 documents contenant des adresses de clients et des factures qui montraient clairement que le réseau de pédopornographie opérait dans le monde entier, notamment en Allemagne, aux États-Unis et en Israël.

Mais à la suite de son enquête, Vervloesem est devenu lui-même la cible de la justice. Il a été accusé d'avoir abusé d'enfants et a été condamné à plusieurs années de prison. Après avoir passé deux ans dans les prisons belges, il a été libéré en 2010 aux conditions suivantes :

- 1) Il lui a été interdit d'entrer en contact avec la presse et de continuer à s'occuper d'affaires pédocriminelles.
- 2) Il n'a pas été autorisé à participer aux activités d'organisations luttant contre les abus sur les enfants, ni à prendre contact avec ses amis du Werkgroep Morkhoven, qui lui rendaient fidèlement visite chaque semaine en prison pendant sa détention.

N'est-il pas très étonnant que ce soit justement la justice qui pose de telles conditions ? A-t-on tenté ici de faire taire un enquêteur gênant ?

Et la justice avait-elle un lien avec les auteurs de l'infraction lorsqu'elle a tenté d'empêcher l'élucidation de ces cas ?

Mais les médias se sont également efforcés de détruire la réputation de Vervloesem et de le présenter lui-même comme un violeur d'enfants.

4. France : les activistes Janett Seemann et Stan Maillaud témoignent de la complicité de la justice française dans des affaires d'abus et d'assassinats organisés d'enfants.

La militante allemande Janett Seemann s'était déjà engagée en Allemagne contre la disparition de nombreux enfants dans des réseaux pédocriminels. A cette fin, elle avait par exemple réalisé deux messages vidéo: L'un adressé au pape de l'époque, Benoît XVI, et l'autre à l'ancienne chancelière allemande, Angela Merkel. Elle s'est ensuite associée à Stan Maillaud, un militant français et ancien gendarme.

En équipe, ils ont enquêté sur des cas ciblés d'abus organisés d'enfants impliquant la justice française. Stan Maillaud a qualifié les procédures et mesures judiciaires qu'il a examinées non seulement d'illégales, mais aussi de criminelles. Ces jugements ne sont pas rendus au nom du peuple, mais au nom d'un pouvoir occulte criminel, a déclaré Maillaud.

Janett Seemann et lui ont étudié plusieurs cas en France dans lesquels des membres de la justice, tels que des policiers, des avocats, des juges et des procureurs, avaient collaboré avec des psychiatres sélectionnés.

Le schéma était toujours le même : dès que des abus sexuels sur des enfants étaient dénoncés par les mères, l'appareil judiciaire entrait en action. Mais pas, comme on aurait pu s'y attendre, pour protéger les enfants abusés et pour punir les coupables. Non, au contraire : les mères et leurs enfants abusés ont été soumis à la terreur policière et judiciaire.

Les proches qui les protégeaient ont été soumis à des procédures illégales, ils ont été emprisonnés et internés dans des hôpitaux psychiatriques. Dans de nombreux cas, les mères n'ont rien pu faire pour protéger leurs enfants des violeurs. Dans plusieurs cas, elles ont même été privées de leur droit de garde. Depuis des années, elles doivent supporter, impuissantes, de voir leurs enfants sous la garde de leurs bourreaux.





Dans les interviews que Stan Maillaud a menées avec les mères concernées, celles-ci citent très concrètement les noms et les agissements illégaux des membres de la justice impliqués dans ces affaires.

Selon les témoignages, il s'agit également de crimes extrêmement graves, comme le fait de filmer le meurtre d'enfants pour réaliser des snuff-vidéos. Des témoins font également état de réunions plus importantes au cours desquelles des enfants ont été abusés ou violés par plusieurs personnes.

Il existe également des témoignages selon lesquels des abus sur des enfants ont été commis par un ancien président français et plusieurs ministres.

L'engagement de Maillaud et Seemann a eu pour conséquence que ces deux militants se sont également retrouvés dans le collimateur de la justice et de la police. Ils ont été pourchassés par la police, emprisonnés temporairement sur la base d'accusations illégales et soumis à des méthodes d'interrogatoire inhumaines. Ils ont été dénoncés dans les médias et ont même fini par s'enfuir au Venezuela.

C'est là qu'Interpol a retrouvé Stan Maillaud et l'a transféré en France, où il a dû purger une peine de prison. Il était accusé, entre autres, d'enlèvement d'enfants. Le fait est que Stan Maillaud a aidé une mère dont la garde avait été retirée à mettre l'enfant en sécurité, car celui-ci avait été - entre autres - abusé par son propre père. Le procureur responsable de l'incarcération de Maillaud était, selon les témoignages, l'un des abuseurs.

Conclusion intermédiaire : Il ressort également des enquêtes de Seemann et Maillaud que les responsables de la justice protègent les auteurs et attaquent littéralement les victimes, les proches des victimes et les militants eux-mêmes.

5. La Belgique : L'affaire Marc Dutroux et le rôle de la justice belge

L'affaire Marc Dutroux est sans doute le cas d'enlèvement d'enfant, d'abus d'enfant, de torture, d'inceste et d'infanticide le plus connu du grand public en Europe. Dutroux a été jugé à deux reprises. En 1989, il a été condamné à 13 ans ½ de prison pour cinq abus sexuels, mais il n'a même pas dû en purger un tiers. Lors de sa nouvelle arrestation en 1996, on lui reprochait d'avoir enlevé six fillettes en bas âge et adolescentes, d'en avoir abusé sexuellement et de les avoir enfermées comme des animaux dans le cachot de la cave d'une de ses maisons. Quatre d'entre elles sont mortes dans d'atroces souffrances en captivité.

La grande controverse dans l'affaire Dutroux a été de savoir s'il s'agissait d'un criminel pervers isolé ou s'il était également le fournisseur d'un réseau beaucoup plus large d'hommes puissants.

Quels étaient les indices et les preuves qui permettaient d'affirmer que Dutroux agissait pour le compte d'un réseau ?

- 1) Son propre témoignage : En 2002, Dutroux a déclaré dans une interview en prison qu'il existait bel et bien un réseau avec de nombreuses ramifications criminelles. Les filles n'étaient pas seulement là pour lui seul, mais aussi pour d'autres.
- 2. Sa situation financière : Dutroux, chômeur et bénéficiaire de l'aide sociale, était propriétaire de cinq maisons, achetait régulièrement des actions, disposait de plusieurs comptes bancaires sur lesquels des sommes importantes avaient été versées en espèces au moment de l'enlèvement des filles. Si Dutroux s'était contenté d'abuser des enfants, il n'aurait pas gagné d'argent.
- 3. Des témoignages : La survivante Regina Louf a également rapporté que Marc Dutroux n'agissait pas en tant qu'individu isolé, mais que le coaccusé, l'homme d'affaires bruxellois Michel Nihoul, organisait des fêtes sexuelles pour enfants avec les enfants que Dutroux lui procurait.





« Michel Nihoul commandait à Marc Dutroux des enfants âgés de 12 à 14 ans pour des fêtes pédophiles », a-t-elle rapporté. Dutroux lui-même a déclaré que Nihoul bénéficiait d'une protection « en haut lieu ». L'homme avait des contacts dans la jet-set bruxelloise [jetset = haute société], dont de nombreux clients de soirées sado-maso.

4. L'enquête du juge d'instruction Jean-Marc Connerotte : Celui-ci a suivi des pistes qui indiquaient l'existence d'un réseau. Il a mis en place un numéro de téléphone où les citoyens pouvaient donner anonymement des informations sur l'affaire Dutroux. Une avalanche d'informations s'est abattue sur les enquêteurs.

Parmi elles, les déclarations de plusieurs jeunes femmes qui ont fait part d'informations incroyables : Elles étaient au courant de partouzes organisées au début des années 80 dans les meilleurs milieux, au cours desquelles des enfants avaient été torturés et tués. Ils ont également vu Nihoul et Dutroux. Même le roi Albert II de Belgique a été cité comme ayant assisté à de telles « fêtes » horribles. Conclusion intermédiaire : Il aurait été absolument évident d'explorer les nombreuses pistes indiquant l'existence d'un réseau. Mais si on examine la manière dont la justice et les autorités de sécurité ont agi, on constate que tout a été fait pour empêcher l'enquête d'aboutir à un réseau, afin de pouvoir absolument présenter Dutroux comme un auteur unique : Ainsi, la police n'a pas du tout donné suite à de nombreux indices, dont des déclarations de témoins ou des bandes vidéo saisies au domicile de Dutroux et non analysées. D'autres preuves ont été volées ou ont tout simplement disparu.

Le début du procès a été massivement retardé. Il a fallu sept ans et demi pour que Dutroux et trois co-accusés soient jugés.

Pendant ce temps, au moins 27 témoins ont mystérieusement perdu la vie. La plupart d'entre eux voulaient témoigner sur des liens qui renforçaient le soupçon que Marc Dutroux n'était pas un criminel isolé, mais qu'il existait autour de lui un réseau de complices. Les circonstances qui ont conduit à la mort de ces 27 témoins n'ont pas fait l'objet d'enquêtes, ou alors d'enquêtes totalement insuffisantes.

La survivante Regina Louf avait assisté à une soixantaine de meurtres, elle pouvait même citer les noms de 35 victimes. Elle pouvait également nommer concrètement les auteurs, les délits et les lieux des crimes. Après un examen psychologique, des experts ont témoigné qu'elle avait été exposée à des abus sexuels massifs dans son enfance. Malgré cela, ses pistes n'ont pas été suivies et le parquet belge a qualifié ses témoignages d'invraisemblables et a affirmé qu'ils étaient le fruit de sa pure imagination. Le procureur a alors fait fermer le dossier de ses témoignages.

Le juge d'instruction Jean-Marc Connerotte, qui enquêtait sur les pistes laissant penser à un réseau, s'est vu retirer l'affaire. Il aurait été partial parce qu'il avait participé à un évènement de bienfaisance pour deux des jeunes filles assassinées. Ce motif fallacieux a provoqué une tempête de protestations au sein de la population belge.

L'appareil judiciaire ne s'est toutefois pas montré impressionné. Le juge d'instruction qui a succédé à Connerotte, Jacques Langlois, a été l'une des personnes clés à étouffer la thèse du réseau. Il a stoppé toute recherche d'éventuels commanditaires. Des années plus tard, il s'est avéré que Langlois n'avait pas pris en compte les déclarations de plus de 600 (!) témoins dans la procédure. Tous les témoignages concernant un réseau ont été mis sous scellés. Les enquêteurs chargés de cette affaire ont été mutés au printemps 1997.

Les dossiers contenant tous les indices vérifiables, les noms et les suspects ont été clos en 1998. Plus tard, le ministre de la Justice Marc Verwilghen et le procureur Michel Bourlet ont rapporté qu'ils avaient demandé à plusieurs reprises de nouvelles enquêtes - mais sans succès, Langlois ayant bloqué les enquêtes. Outre Langlois, le ministre de la Justice Melchior Wathelet joue également un rôle décisif.





Wathelet, qui, selon les témoignages des victimes, était lui-même organisateur et participant de partouzes avec des enfants, a gracié Dutroux à la surprise générale lors de sa première incarcération, après avoir purgé moins d'un tiers de sa peine. Il est donc coresponsable du fait que Dutroux ait pu enlever, violer et tuer plusieurs jeunes filles après sa libération.

La décision catastrophique et erronée de gracier Dutroux n'a cependant pas eu de conséquences négatives sur la carrière de Wathelet, bien au contraire : il a été juge à la Cour de justice européenne de 1995 à 2003 et avocat général européen de 2012 à 2018.

Conclusion : Des forces importantes au sein de la justice et des autorités d'enquête ont manifestement tout fait pour que l'affaire Dutroux ne soit pas vraiment élucidée, ce qui laisse supposer qu'elles faisaient elles-mêmes partie de ces réseaux ou du moins qu'elles subissaient des pressions de leur part.

L'implication de la justice est étayée par le témoignage de la survivante Regina Louf. Sur des photos de journaux et à la télévision, elle avait par la suite reconnu les participants aux partouzes pédophiles au cours desquelles elle devait se mettre docilement au service de « ses clients ».

D'après ses déclarations, ils étaient tous connus pour être des membres très honorables de la société, y compris des hommes politiques, des managers, des industriels et même des avocats et des fonctionnaires de justice. Elle a même reconnu un des juges d'instruction qui a témoigné à la télévision sur l'affaire Dutroux comme étant l'un des complices de l'assassinat rituel de l'un des bébés qu'elle avait mis au monde pendant sa captivité.

Après ce témoignage accablant de Regina Louf, elle a été déclarée irresponsable et la procédure contre Michel Nihoul a été complètement abandonnée. Cette décision a été prise par ce même juge d'instruction qui, selon elle, était l'un des meurtriers de son bébé.

6. Suisse : L'affaire Nathalie et l'implication de membres de la justice suisse dans les abus sexuels sur les enfants, la traite des êtres humains et les sacrifices sataniques Depuis quelques années, le cas de Nathalie est évoqué dans les médias suisses.

Blick.ch, par exemple, a rapporté en 2020 que la fillette, alors âgée de 8 ans, avait été victime d'abus sexuels et rituels sataniques de la part de son propre père. La fillette elle-même a en outre rapporté que son père l'avait également mise à la disposition d'autres agresseurs et agresseuses. Elle aurait également été témoin d'abus et de tortures des plus cruelles sur d'autres enfants et adultes. Elle aurait été témoin de trafics d'êtres humains, d'organes et d'adrénochrome [= un produit de dégradation de l'adrénaline qui, selon les témoignages, est obtenu à partir du sang d'enfants torturés] et aurait assisté à des sacrifices sataniques. Cela aurait eu lieu, entre autres, dans des lieux rituels et des tunnels souterrains cachés.

Les descriptions de Nathalie coïncident avec d'innombrables autres témoignages dont Kla.TV a parlé dans les documentaires Secte du sang I et II. Dans le cas de Nathalie également, on constate des implications évidentes de la justice avec le réseau des agresseurs. Certaines personnes de l'appareil judiciaire suisse ont même été identifiées par Nathalie comme agresseurs.

Ainsi, au cours de la procédure pénale préliminaire contre le père, elle a reconnu plusieurs auteurs d'abus, un juge en chef, deux procureurs et plusieurs officiers de police qui avaient effectué une perquisition au domicile de Nathalie. Nathalie a déclaré à plusieurs reprises au cours de la procédure qu'elle connaissait déjà ces personnes. Elles auraient participé aux cérémonies d'abus et de mise à mort auxquelles son père l'avait amenée.

Par exemple, une ancienne responsable du service de protection de l'enfance et des adultes (KES) a été reconnue et désignée par Nathalie comme auteur d'abus et de meurtres d'enfants. Nathalie a rapporté qu'elle avait vu cette directrice de KES amener des bébés à des réunions et participer à l'assassinat des bébés.





La KESB, qui chapeaute la KES, a attribué à Nathalie une avocate pour enfants, qui a également été identifiée par Nathalie comme étant agresseuse. Cette avocate n'a pas parlé une seule fois à Nathalie ou à sa mère. Elle n'a pas eu de contact personnel avec Nathalie, mais plutôt avec l'avocat de son père, que Nathalie accuse d'abus. Elle s'est mise d'accord avec ce dernier sur la meilleure façon de rendre Nathalie peu crédible par des expertises. Elle avait visiblement pour objectif de faire retirer le droit de garde à la mère de Nathalie. Ce procédé est juridiquement qualifié de trahison du client. La KESB était informée de ces faits.

La rédaction dispose de preuves écrites à ce sujet. Le juge en chef responsable de l'affaire a exercé une influence sur l'avocat de la mère de Nathalie. Il lui a demandé de la convaincre de retirer sa plainte contre le père de Nathalie. L'avocat de la mère de Nathalie a alors déposé une demande de récusation de ce juge supérieur, qui n'a pas été acceptée à ce jour.

La KESB n'a pas seulement assigné à Nathalie une avocate qui, selon Nathalie, était une des auteurs des agressions, elle a également imposé à la jeune fille de se faire soigner par une psychiatre expérimentée, que Nathalie a également reconnue comme faisant partie des agresseurs. On ne peut plus parler de coïncidence ici. Nathalie a raconté que la psychiatre lui avait administré des électrochocs lors des entretiens. C'était très pénible pour elle. Nathalie était seule lors des entretiens. Sa mère n'a pas été autorisée à assister aux entretiens. Nathalie évoque régulièrement la manière dont les services administratifs et les personnes impliqués dans l'enquête sur son cas font partie du cercle des agresseurs.

Dans la procédure en cours, il est apparu à plusieurs reprises que les personnes mentionnées ne souhaitaient absolument pas une enquête neutre, mais au contraire l'étouffement du cas de Nathalie. Ce qui est absolument scandaleux et inquiétant, c'est le fait que ce n'est pas le père, accusé d'abus, mais la mère de Nathalie, qui n'a rien à se reprocher, qui a été placée en détention préventive stricte pendant une journée.

Elle y a été détenue pendant 24 heures dans une cellule froide avec des toilettes malodorantes, et n'a été libérée qu'après un interrogatoire de plusieurs heures. Cette action du ministère public en charge du dossier ne peut être considérée que comme une "tactique d'usure" visant à fatiguer et à décourager la mère de Nathalie.

Balz Bruder, un reporter critique du journal « Solothurner Zeitung », a eu le courage de dévoiler toutes ces imbrications d'autorités entre la KESB, le ministère public et les médecins de la pédopsychiatrie et de les rendre publiques dans ses articles. Ce journaliste en chef de la Solothurner Zeitung, qui avait écrit sur le cas de Nathalie, a été retrouvé mort, gisant dans une mare de sang, après la publication de ses articles critiques. Les circonstances exactes de la mort mystérieuse de ce reporter engagé, âgé de 53 ans seulement, n'ont jamais été révélées avec précision.

Cela rappelle l'affaire Dutroux, dans laquelle 27 témoins qui voulaient témoigner de ces interconnexions ont également été mystérieusement écartés. Afin que cela ne se reproduise pas dans le cas de Natalie et dans d'autres cas et afin que les crimes ne puissent pas être dissimulés, les personnes concernées et les informateurs ont déjà pris des mesures préventives.

Au cas où il leur arriverait quelque chose, ceux-ci ont déjà mis sous clé toutes les preuves, copiées plusieurs fois dans le monde entier, à différents endroits, jusqu'à ce qu'une justice dont l'impartialité est prouvée s'occupe de ces crimes.

Conclusion: Les exemples évoqués dans cette émission ne sont que la pointe de l'iceberg. D'après les témoignages, la souffrance des victimes et la cruauté de leurs bourreaux semblent être sans limites. Si les victimes parviennent à échapper à ces cercles et à dénoncer ces crimes, on en arrive toujours à cette situation - extrêmement traumatisante pour les victimes - où la justice protège les coupables et attaque les victimes.





Dans presque tous les cas il y a des indications claires qu'il s'agit d'un réseau transnational à grande échelle impliquant des membres haut placés de notre société.

Dans presque tous les cas, le fait que ces responsables et décideurs importants aient été filmés en train d'abuser de leurs enfants constitue également un fil rouge. Cela les rend vulnérables au chantage et dociles aux cercles qui contrôlent ces réseaux et peuvent ainsi imposer aux politiques et à la justice des décisions allant dans leur sens.

Cela explique également pourquoi le matériel de pornographie enfantine découvert est toujours confisqué en premier lieu par des unités spéciales. Aucune preuve n'est rendue publique, elles restent sous clé. On peut supposer qu'il s'agit là d'une des causes de la faillite de la justice, qu'Ivo Sasek a démontré en détail dans son discours lors de la 19e AZK.

[« L'ennemi n°1 de l'État : La pieuvre en habits d'État°», www.kla.tv/27424]

Maintenant que des parties importantes de la politique et de la justice sont apparemment sous l'emprise de ce réseau, il est d'autant plus important de rétablir les médias en tant que 4e pouvoir, eux qui sont aussi jusqu'à présent majoritairement dominés par ce système corrompu.

C'est pourquoi nous vous demandons de diffuser cette émission et de rejoindre le réseau Kla.TV, afin que la lumière soit faite sur ces scandales judiciaires et que ces criminels soient de plus en plus surveillés par un public attentif. Tous ces cas mentionnés indiquent que tôt ou tard, nous ne pourrons pas éviter les processus démocratiques légaux afin d'habiliter les instances juridiques impartiales à traiter ces cas extrêmes.

Ce documentaire ne doit cependant pas donner l'impression que tous les policiers, juges et fonctionnaires de justice sont impliqués dans ces crimes. Nombre d'entre eux exercent leur importante fonction de tout leur cœur et sont sincèrement soucieux de rendre justice. C'est donc à vous, qui êtes sincèrement au service de la société, que nous lançons cet appel :

N'ayez pas peur d'enquêter personnellement sur ces graves dérives dans vos propres rangs, de les rendre publiques et de les aborder sans ménagement. C'est la seule manière d'éviter que notre État de droit, et donc notre démocratie, ne soit davantage fragilisé et sérieusement dégradé. Vous avez pris vos fonctions pour faire régner la justice! Unissezvous, faites preuve de courage, prenez la parole en public et mettez fin une fois pour toutes à cet abus de pouvoir!

de kno./tz./mol./ls./tzi./boe.

https://www.kla.tv/RituelsSataniques/28795





**Sources / Liens :** Introduction : Dr Dorothea Thul, pédiatre Dr Dorothea Thul, pédiatre, témoignage sous serment°: www.youtube.com/watch?v=OJTvTEV9Lnw https://t.me/schnauzevol/13654

L'appel à l'aide de Jette Limberg-Dier°: www.youtube.com/watch?v=6Cf0JoFodgk

1. États-Unis - L'implication de la justice américaine dans le scandale Epstein Chronologie complète du scandale Jeffrey Epstein

https://web.archive.org/web/20240117032339/https://www.newsnationnow.com/crime/jeffreyepstein-scandal-crime-timeline/

Epstein Wikipedia https://fr.wikipedia.org/wiki/Jeffrey\_Epstein

Au moins 100 victimes d'Epstein: https://taz.de/Prozess-gegen-Epstein-Vertraute/!5820761/

Annie Farmer, 15 ans, et sa sœur Maria ont été victimes du réseau de trafic sexuel d'Epstein déjà en 1996 https://en.wikipedia.org/wiki/Maria\_Farmer

Maria Farmer, victime d'Epstein, témoigne : Chaque jour, 5 à 10 filles étaient amenées à Epstein https://www.thelastamericanvagabond.com/epstein-victim-maria-farmer-speaks-with-whitney-webb-full-phone-call-part-1/

min 5:24 et min 45:53 à 47:50 Maria Farmer: https://en.wikipedia.org/wiki/Maria\_Farmer Virginia Roberts a vu des centaines de filles passer la « porte battante » d'Epstein How Trump's Labor Secretary Cut a Deal for Multimillionaire& Serial Sexual Abuser Jeffrey Epstein (Vidéo: 51:30 Virginia Roberts) https://www.democracynow.org/2019/1/4/how\_trumps\_labor\_secretary\_cut\_a Jeffrey Epstein aurait abusé de triplés de 12 ans https://www.nau.ch/news/amerika/jeffrey-epstein-soll-12-jahrige-drillinge-missbraucht-haben-65571348

Epstein aurait abusé sexuellement de plusieurs filles âgées de 11 ans seulement https://www.fr.de/panorama/epstein-soll-bis-2018-junge-frauen-missbraucht-haben-zr-13444699.html

Le recruteur de mannequins français Brunel a fourni à Epstein des victimes d'abus âgées de 12 à 24 ans https://www.luzernerzeitung.ch/international/die-french-connection-der-epstein-affare-regierung-fordert-untersuchung-ld.1142724

Des esclaves sexuels sont arrivés de France par avion - Epstein aurait abusé de triplés (de 12 ans) https://www.blick.ch/ausland/sex-sklaven-aus-frankreich-eingeflogen-epstein-bekam-drillinge-12-zum-geburtstag-geschenkt-id15475249.html

Liste de noms de personnes liées à Epstein https://www.merkur.de/welt/prozess-gerichtsakten-fall-jeffrey-epstein-veroeffentlicht-alle-namen-liste-zr-92758213.html

Des filles ont été transportées par avion autour du globe

https://www.watson.ch/wirtschaft/analyse/590384354-jeffrey-epstein-so-funktionierte-sein-sex-sklavinnen-ring#Wer%20ist%20Jeffrey%20Epstein?

Invités d'Epstein : Bill Clinton, Donald Trump, Prince Andrew, Jean-Luc Brunel, Stephen Hawking, Leslie Wexner, David Copperfield, Al Gore

https://www.faz.net/aktuell/gesellschaft/kriminalitaet/sexualstraftaeter-jeffrey-epstein-antwortetete-auf-fast-500-fragen-nicht-19437882.html

Virginia Roberts Guiffre victime de 1. le Prince Andrew: https://www.theguardian.com/uk-news/2015/feb/07/jeffrey-epstein-accuser-video-footage-sex-powerful-men

2. Alan Dershowitz: https://www.vox.com/identities/2019/7/30/20746983/alan-dershowitz-jeffrey-epstein-sarah-ransome-giuffre

https://en.wikipedia.org/wiki/Virginia\_Giuffre

- 3. Glenn Dubin (Gestionnaire de fonds spéculatifs) https://en.wikipedia.org/wiki/Virginia\_Giuffre
- 4. Bill Richardson (Politicien) https://en.wikipedia.org/wiki/Virginia\_Giuffre
- 5. Marvin Minsky, scientifique spécialisé dans l'IA https://en.wikipedia.org/wiki/Virginia\_Giuffre
- 6. Jean-Luc Brunel https://en.wikipedia.org/wiki/Virginia Giuffre
- 7. Le milliardaire de l'hôtellerie Tom Pritzker

https://www.faz.net/aktuell/gesellschaft/kriminalitaet/hat-clinton-vanity-fair-aufgefordert-nicht-ueber-epstein-zu-berichten-19431130.html

Maria Farmer, victime d'Epstein, désigne Donald Trump, Bill et Hillary Clinton comme co-





conspirateurs d'Epstein https://www.thelastamericanvagabond.com/epstein-victim-maria-farmer-speaks-with-whitney-webb-full-phone-call-part-1/à

partir de min 4:58 Virginia Roberts Guiffre victime de Dershowitz

https://de.wikipedia.org/wiki/Virginia\_Roberts\_Giuffre

Virginia Roberts Guiffre et Sarah Ransome témoignent avoir été abusées par Alan Dershowitz https://www.jta.org/2019/07/11/united-states/alan-dershowitz-helped-jeffrey-epstein-secure-hiscontroversial-plea-deal-he-has-no-regrets

Sarah Ransome, victime d'Epstein, raconte qu'elle a été forcée par Dershowitzà avoir des relations sexuelles https://www.jezebel.com/jeffrey-epstein-victim-said-she-was-forced-into-threeso-1849889557

Dershowitz, avocat du diable https://www.newyorker.com/magazine/2019/08/05/alan-dershowitz-devils-advocate

Maria Farmer, victime d'Epstein, qualifie l'avocat Dershowitz de « co-conspirateur d'Epstein » https://www.thelastamericanvagabond.com/epstein-victim-maria-farmer-speaks-with-whitney-webb-full-phone-call-part-1/

min 5:07 Virginia Roberts Guiffre, plaignante principale dans une affaire de dommages et intérêts contre le Prince Andrew, Alan M. Dershowitz et Jean-Luc Brunel pour abus sexuels sur mineurs <a href="https://de.wikipedia.org/wiki/Virginia\_Roberts\_Giuffre">https://de.wikipedia.org/wiki/Virginia\_Roberts\_Giuffre</a>

Dershowitz admet seulement avoir reçu des massages. Il a toujours gardé ses sous-vêtements https://www.theroot.com/alan-dershowitz-sure-i-got-a-massage-at-jeffrey-epstei-1836314016

L'accusation selon laquelle Dershowitz aurait abusé de Virginia Roberts Guiffre alors qu'elle était mineure a été retirée du dossier : https://www.welt.de/vermischtes/article196611967/Jeffrey-Epstein-Der-Milliardaer-der-Minderjaehrige-in-seine-Villa-lockte-und-missbrauchte.html

Dershowitz est resté impuni : https://www.vox.com/identities/2019/7/30/20746983/alandershowitz-jeffrey-epstein-sarah-ransome-giuffre

Virginia Roberts Guiffre a été forcée d'avoir des relations sexuelles avec Epstein plusieurs fois par jour et elle a été exploitée sexuellement par des « amis » adultes masculins d'Epstein https://www.vox.com/identities/2019/7/30/20746983/alan-dershowitz-jeffrey-epstein-sarahransome-giuffre

Témoignages de Virginia Roberts Guiffre sur des triplés de 12 ans abusés par Epstein https://www.nau.ch/news/amerika/jeffrey-epstein-soll-12-jahrige-drillinge-missbraucht-haben-65571348

Après plus de 10 ans : Un millionnaire arrêté pour abus, publié en 2019 https://www.ntv.de/panorama/Millionaer-wegen-Missbrauchs-festgenommen-article21130732.html

Soutien de personnalités dans la procédure de mise en accusation de Jeffrey Epstein, publié en 2020 https://www.tagesspiegel.de/politik/oj-simpsons-anwalt-verteidigt-trump-4136842.html

L'avocat star Levkowitz négocie un accord scandaleux avec le procureur fédéral Acosta https://www.welt.de/vermischtes/article196611967/Jeffrey-Epstein-Der-Milliardaer-der-Minderjaehrige-in-seine-Villa-lockte-und-missbrauchte.html

Comment un futur membre du cabinet Trump a obtenu le contrat de sa vie concernant un délinquant sexuel en série https://www.miamiherald.com/news/local/article220097825.html Epstein n'écope que d'une peine minime en raison de ce contrat :

https://www.spiegel.de/panorama/justiz/jeffrey-epstein-muss-vorerst-im-gefaengnis-bleiben-a-1277996.html

Le procureur Acosta, promu secrétaire d'État sous Trump, doit démissionner https://www.zeit.de/politik/ausland/2019-07/epstein-affaere-alexander-acosta-us-arbeitsminister-ruecktritt

Jeffrey Epstein: « Danger pour le grand public », publié en 2019

https://www.zeit.de/gesellschaft/zeitgeschehen/2019-07/jeffrey-epstein-milliardaer-sexueller-missbrauch

Le délinquant sexuel qui s'en est longtemps tiré, publie en 2019 https://www.dw.com/de/jeffreyepstein-der-sexualstraft%C3%A4ter-der-lange-davon-kam/a-49618410





FBI: Federal Bureau of Investigation, 06.01.2024, wikipédia

https://de.wikipedia.org/wiki/Federal\_Bureau\_of\_Investigation

Conversation téléphonique de la journaliste Whitney Webb avec Maria Farmer, victime d'Epstein, partie 1, publiée en 2020 https://www.thelastamericanvagabond.com/epstein-victim-maria-farmer-speaks-with-whitney-webb-full-phone-call-part-1/

(à partir de min 04:35) Procès de Maxwell, la confidente d'Epstein : la dame de compagnie, publié en 2021 https://taz.de/Prozess-gegen-Epstein-Vertraute/!5820761/

Le FBI tente de bloquer la publication des dossiers secrets d'Epstein au milieu d'un possible nouveau procès de Ghislaine Maxwell https://www.msn.com/en-us/news/crime/fbi-seeks-to-block-secret-epstein-files-release-amid-possible-ghislaine-maxwell-retrial/ar-AA1eHGtx

Le réseau d'Epstein dévoilé : Était-il un agent d'Israël ?

https://www.youtube.com/watch?v=45SrdGz7N8A

- 2. Allemagne : Marais de Saxe la justice a-t-elle dissimulé les crimes et le cercle des coupables
- ? Affaire de corruption en Saxe : le côté obscur du pouvoir https://www.tagesspiegel.de/politik/diedunkle-seite-der-macht-1518184.html

Collection de divers articles sur le « Sachsensumpf » (marais de Saxe) https://www.pro-demokratie.com/zeitung/zeitung sachsen korrupt.html

Thomas de Maizière - Couverture de la pédophilie, publié en 2010

http://www.youtube.com/watch?v=Rwz\_iZika-4

Livre de Many Kopp: « Le temps du silence est terminé »

https://www.buecher.de/shop/fachbuecher/die-zeit-des-schweigens-ist-vorbei/kopp-mandy/products\_products/detail/prod\_id/36799414/#product\_description

« Violeur d'enfant issu des plus hautes sphères » : Interview de Mandy Kopp, victime du

« Sachsensumpf » (vidéo), publiée en 2020, Compact TV

https://www.youtube.com/watch?v=jU0FpZwtw0c

Affaire de Saxe - des pistes dangereuses : l'enquêteur en chef est suspendu par le ministre de l'Intérieur, publié en 2007 https://www.zeit.de/online/2007/47/sachsen-affaere/komplettansicht

L'Etat protège-t-il les pédophiles ? publié en 2017 Kla.Tv https://www.kla.tv/11052 Politique et justice impliquées dans une maison close d'enfants, publié en 2013, Kla.tv

https://www.kla.tv/1986

Le martyre Mandy Kopp, prostituée de force, publié en 2013, WELT

http://www.welt.de/vermischtes/article114286510/Martyrium-der-Zwangsprostituierten-Mandy-Kopp.html

Thomas de Maizière - Couverture de la pédophilie, publié en 2010

https://www.youtube.com/watch?v=Rwz iZika-4

Un avocat dénonce le chef de la chancellerie de Maizière, publié en 2007

https://www.spiegel.de/politik/deutschland/korruption-in-sachsen-rechtsanwalt-zeigt-kanzleramtschef-de-maiziere-an-a-487720.html

L'histoire du « Jasmin » : le scandale de l'ancienne maison close pour mineurs à Leipzig est une partie importante de l'enquête sur le « Marais de Saxe ». Jusqu'à aujourd'hui, beaucoup de choses sont restées dans l'ombre. https://www.zeit.de/online/2008/27/jasmin-chronik

« Marais de Saxe » : des pistes dangereuses, publié le 16.11.2007, Zeit Online

https://www.zeit.de/online/2007/47/sachsen-affaere/komplettansicht

Affaire « Marais de Saxe » - Un témoin porte de graves accusations, publié en 2013

https://www.saechsische.de/sachsensumpf-affaere-zeugin-erhebt-schwere-vorwuerfe-2480253.html

Le tribunal régional de Dresde acquitte Simone H. et Georg W. de l'accusation de persécution d'innocents ou de complicité, publié en 2018 https://www.l-iz.de/politik/sachsen/2018/05/Das-Landgericht-Dresden-spricht-Simone-H-und-Georg-W-vom-Vorwurf-der-Verfolgung-Unschuldiger-bzw-der-Beihilfe-dazu-frei-217565

Tribunal régional de Dresde « Marais de Saxe » : les principaux points d'accusation contre les enquêteurs abandonnés, publié le 08.05.2018, mdr.de

https://www.mdr.de/nachrichten/sachsen/politik/prozess-sachsensumpf-100.html





Thomas de Maizière, 22.02.2024, wikipédia https://de.wikipedia.org/wiki/Thomas\_de\_Maizière Condamnés pour journalisme : les journalistes Thomas Datt et Arndt Ginzel ont été condamnés à des amendes pour leur couverture médiatique sur le « Marais de Saxe ». Ils veulent faire appel - et ont de bonnes chances. https://taz.de/Prozess-Sachsensumpf/!5137359/

Politique de perversion : Pédocriminalité - Guido Grandt dans le KulturstudioKlartext No. 105, publié le 26.02.2024, Whateverittakes https://www.bitchute.com/video/TypTndwA7jUo/

3. La justice autrichienne a-t-elle protégé l'acteur pédocriminel Florian Teichtmeister ? Grossières incohérences dans le procès Teichtmeister : Pourquoi personne n'a voulu se renseigner ? publié en 2023, rapport 24 https://report24.news/grobe-ungereimtheiten-beim-teichtmeister-prozess-warum-wollte-niemand-nachfragen/

« Contrôlez-vous » - L'étrange temple de « l'amour humain » de Teichtmeister, publié en 2023, Krone https://www.krone.at/3056322

EXCLUSION DE LA FEDERATION - Francs-maçons : « ...ont été trompés par Teichtmeister », publié en 2023 https://www.krone.at/3057890

Le professeur Hofmann, expert de Teichtmeister : « Les enfants peuvent bien gérer les agressions pédophiles », publié en 2023, Rapport 24 https://report24.news/teichtmeister-gutachter-prof-hofmann-kinder-koennen-mit-paedophilen-uebergriffen-gut-umgehen/

Le psychiatre judiciaire Hofmann : « Les enfants peuvent bien gérer les agressions pédophiles », publié en 2021, OTS

https://www.ots.at/presseaussendung/OTS\_20210917\_OTS0112/gerichtspsychiater-hofmann-kinder-koennen-mit-paedophilen-uebergriffen-gut-umgehen

Pourquoi la pédophilie n'a rien à voir avec le célibat, publié en 2010, kath.net : Le psychiatre Hofmann explique : « La moitié des enfants concernés gèrent bien les agressions pédophiles. Ils les intègrent dans leur vie et ne développent pas de troubles de stress post-traumatique... » https://www.kath.net/news/25966

Le verdict de l'affaire Teichtmeister choque l'Autriche https://tkp.at/2023/09/05/urteil-im-fall-teichtmeister-schockt-oesterreich/

Une vive agitation : Teichtmeister quitte le tribunal en homme libre, publié le 05.09.2023, express pour Selberdenker https://exxpress.at/helle-aufregung-teichtmeister-verlaesst-gericht-als-freiermann/

A nouveau peur pour les enfants : 1 400 chats pornographiques de Teichtmeister sont ignorés, publié le 06.09.2023, exxpress für Selberdenker https://exxpress.at/weiter-angst-um-kinder-1400-porno-chats-von-teichtmeister-werden-ignoriert/

Action clôturée: QUI protège les pédo-maçons Teichtmeister et leurs complices? publié en 2023, auf1.tv: https://www.auf1.tv/stefan-magnet-auf1/akt-geschlossen-wer-schuetzt-paedo-freimaurer-teichtmeister-und-mitwisser

EXPOSITION 300 ans de franc-maçonnerie : Les frères se serrent les coudes, publié le 30/06/2017, Der Standard https://www.derstandard.at/story/2000060617519/300-jahre-freimaurer-brueder-halten-nun-einmal-zusammen

L'affaire Teichtmeister et ses conséquences... Une déclaration de Manuel C. Mittas et un entretien avec Me Roman Schiessler, n.d., out of the box tv

https://outoftheboxtvderschwachsinnhatprogramm.wordpress.com/2023/09/06/die-causateichtmeister-und-ihre-folgen-ein-statement-von-manuel-c-mittas/

4. Pays-Bas et Belgique : Le cas de Zandvoort Les réseaux pédocriminels n'existent pas | Round 51 | Réseau Zandvoort, publié le 07.12.2020, WantedPedo https://wantedpedo-officiel.com/les-reseaux-pedocriminels-nexistent-pas-round-50-reseau-zandvoort/

Disparition des preuves et interdiction pour Vervloesem de parler à la presse : Les réseaux pédocriminels, publié le 19.07.2010, Morkhoven

https://morkhoven.wordpress.com/2010/07/19/les-reseaux-pedocriminels/

Sur les traces des enfants perdus, le destin de Manuel Schadwald, publié le 12.07.2015, Die Welt https://www.welt.de/vermischtes/article143879658/Auf-den-Spuren-der-verlorenen-Kinder.html Marcel Vervloesem - l'homme qui a démantelé un réseau international de pédopornographie. La





police belge ne réagit pas pendant cinq ans. De Morkhoven, taz https://taz.de/Marcel-Vervloesem-hat-so-gar-nichts-von-einem-Privatdetektiv-Aber-der-Mann-der-vor-kurzem-den-internationalen-Kinderporno-Ring-enttarnte-stellt-Fragen-kombiniert-und-recherchiert-im-Internet-Nur-zu-gerne-haette-die-hollaendische-Polizei-sein-Material-Aus-Morkhoven-Alois-Berger/!1334204/

Vervloesem, le réseau criminel entre Berlin et Rotterdam, snuff-vidéo avec Manuel Schadwald : Pas un délinquant isolé, publié le 08.03.2004, Die Welt https://www.welt.de/print-welt/article298512/Kein-Einzeltaeter.html

L'affaire Vincent; au cœur du terrorisme d'état, publié le 22.02.2012, Fichiers publics https://www.yumpu.com/fr/document/read/17093393/livre-affaire-vincent-sept2010-echo-desmontagnes-haut-et-fort

Affaire Zandvoort p 142 Conditions imposées par la justice à l'activiste Marcel Vervloesem : Les réseaux pédocriminels, publié le 19.07.2010, Morkhoven

https://morkhoven.wordpress.com/2010/07/19/les-reseaux-pedocriminels/

Les abus sexuels d'enfants: l'affaire Zandvoort, publié le 05.01.2011, Morkhoven

https://morkhoven.wordpress.com/2011/01/05/les-abus-sexuels-denfants-laffaire-zandvoort/

Réseau Dutroux et Zandvoort: https://www.guidograndt.de/2020/02/07/oliver-nevermind-paedophilen-netzwerk-eliten-missbrauch-morde-vertuschungen-unfassbare-hintergruende/

Vidéo sur la pétition contre la traite des enfants (affaire Zandvoort) au Parlement européen « Pédocriminalité organisée : violations systématiques des règles fondamentales du droit international dans l'UE » https://www.dailymotion.com/video/xd6dqu

Texte de la pétition concernant Zandvoort

https://www.blueman.name/Des\_Videos\_Remarquables.php?NumVideo=1838#NAVIGATION

5. France: les militants Janett Seemann et Stan Maillaud témoignent de l'implication de la justice française dans des affaires d'abus et d'assassinats organisés d'enfants Message vidéo de Janett Seemann au Pape Benoît sur les enfants disparus et la pornographie enfantine - Lettre vidéo publique au Pape Benoît XVI, s.d., dailymotion https://www.dailymotion.com/video/x8uxqm Janett Seemann: Lettre vidéo publique à Angela Merkel, publiée le 08.04.2010, karatekla https://www.youtube.com/watch?v=qoa-yohGKoU

Célèbre lanceur d'alerte contre la pédocriminalité, à la Cour d'appel de Poitiers, le 19.06.20 URL : https://www.trial-watch.com/blog/bericht-%C3%BCber-den-berufungsprozess-von-stan-maillaud Stan Maillaud, s. d., chaîne Youtube de Stan Maillaud

https://www.youtube.com/@stanmaillaud3745

Une militante allemande contre la pédophilie emprisonnée en France ! Janvier 2013 https://janettseemann.wordpress.com/2013/01/

Janett Seemann& Stan Maillaud, le retour 2015 - partie 6 de 11, publié le 15.02.2015, Tanja Taucher https://www.youtube.com/watch?v=cYaoaIPgoTc

(à partir de min 14:59) Le retour de Janett Seemann& Stan Maillaud - Documentaire, publié le 01.05.2017, Dans la ligne de mire du public https://www.youtube.com/watch?v=cUjZ9IvDBRg

Vincent, un enfant, fait état de réseaux pédocriminels et de snuff-vidéos: Réseau pédocriminel : Le témoignage de Vincent intégral (Stan Maillaud), publié le 18.01.2017, Alexandre Lebreton https://www.youtube.com/watch?v=WSA83z9VpNQ

Au cœur du terrorisme d'État Stan Maillaud PDF L'affaire Vincent ; au cœur du terrorisme d'État, publié le 22.02.2012, Fichiers publics https://www.fichier-pdf.fr/2012/02/22/au-coeur-du-terrorisme-d-etat-s-maillaud/preview/page/1/

Affaire Vincent Roig/Tanyeres, publié le 02.01.2017, Pédocriminel

https://pedocriminel.blogspot.com/2012/01/affaire-vincent-roigtanyeres.html

Le retour de Janett Seemann& Stan Maillaud—Documentaire sur les enquêtes sur l'implication de la justice française dans les réseaux pédocriminels, publié le 01.05.2017, dans le collimateur de l'opinion publique https://www.youtube.com/watch?v=cUjZ9IvDBRg

Documentaire sur les réseaux pédocriminels en France «Viols d'enfants: La fin du silence?» ,s.d., Committé international pour la dignité de l'enfant

https://www.cide.ch/pagedaccueil/audiovisuel/viols d enfants la fin du silence/





Interview d'Agora TV de Janett Seemann et Stan Maillaud sur les saisines de l'ONU –Seemann et Maillaud rapportent la terreur étatique et judiciaire contre les mères de victimes d'abus, publié le 15.10.2023, Stan Maillaud https://www.youtube.com/watch?v=1rDvw2LKoBI

Janett Seemann et Stan Maillaud rapportent ici, entre autres, deux cas où la police et la justice ont exercé une terreur sur les mères de victimes d'abus - Priscilla Majani et Sophie Abida

https://pedopolis.com/2023/03/25/saisines-adressees-a-lonu-par-stan-maillaud-et-janett-seemann-pour-alerter-sur-les-cas-de-priscilla-majani-et-sophie-abida/

Emmanuel Verdin, père d'une fillette de 4 ans violée, accuse l'ex-Premier ministre français et deux autres ministres https://odysee.com/@HORIZONS:d/P%C3%A9dophilie---09.10.2022---Emmanuel-VERDIN----Plainte-contre-Jack-Lang,-Pierre-Moscovici,-et-Fran%C3%A7ois-Hollande:1

et https://www.dailymotion.com/video/xlwmy9

et https://odysee.com/@JEANPAUL:9/viol-p%C3%A9dophilie:8

Affaire Verdin : L'ex-Premier ministre français et deux autres ministres sont accusés d'avoir violé ensemble une fillette de 4 ans - Le père de la fillette dépose plainte

https://www.egaliteetreconciliation.fr/Affaire-Verdin-la-plainte-contre-Lang-Hollande-et-Moscovici-est-recevable-14939.html

6. La Belgique : L'affaire Marc Dutroux et le rôle de la justice belge L'affaire Marc Dutroux, antécédents de l'histoire, de 1989 à 1996, publié le 26.02.2004, Jörg Stolzenberger Aufklärungsgruppe Krokodil, p.7f. https://www.aufklaerungsgruppe-

krokodil.de/DerFallMarcDutroux\_1.pdf

Marc Dutroux, dernière mise à jour le 02.11.2023, Wikipédia :

https://fr.wikipedia.org/wiki/Marc\_Dutroux

L'affaire Marc Dutroux : le complice Bernhard Weinstein, certains témoignages et le contexte prétendument satanique, publié le 26.02.2004, Jörg Stolzenberger Aufklärungsgruppe Krokodil https://pdfcoffee.com/der-fall-marc-dutroux-kinderschnder-und-satanisten-pdf-free.html

Marc Dutroux - La piste des pédophiles, publié le 12.03.2011, nwo911truthberlin https://www.youtube.com/watch?v=sRfEfN1sPRg

Sur les 60 victimes et Christine van Hees: Au-delà de l'affaire Dutroux: la réalité des réseaux protégés d'abus d'enfants et de snuff-vidéos, publié le 25.07.2007, Institute for the study of globalization and covertpolitics https://isgp-studies.com/belgian-x-dossiers-of-the-dutroux-affair#Nihoul

Enquête du juge d'instruction Jean-Marc Connerotte, roi belge Albert II :

https://www.aufklaerungsgruppe-krokodil.de/DerFallMarcDutroux\_1.pdf

Le dossier Dutroux est sur le web, publié le 28.02.2002, ariva.de https://www.ariva.de/forum/die-dutroux-akten-sind-im-web-105829

« Le roi Albert de Belgique démissionnera cette année encore », publié le 19.08.2001, Die Welt https://www.welt.de/print-wams/article614303/Belgiens-Koenig-Albert-tritt-noch-in-diesem-Jahrzurueck.html

Marc Dutroux, dernière mise à jour le 02.11.2023, Wikipédia :

https://fr.wikipedia.org/wiki/Marc\_Dutroux

Marc Dutroux, s.d., Wikibrief - sur les bandes vidéo disparues et volées

https://fr.wikipedia.org/wiki/Marc\_Dutroux

L'affaire Dutroux, publié le 07.01.2017, kla.tv https://www.kla.tv/9678

Depesche «Mehr wissen - besser leben» n° 02-03 du 29.1.2013 en p. 5-8, 12, 14, 16 Le traumatisme de la Belgique, publié le 26.02.2004, Zeit online https://www.zeit.de/2004/10/

Documentaire : Sexe forcé, publié le 25.11.2012, kla.tv https://www.kla.tv/1037

L'affaire Marc Dutroux - Violeur d'enfants et sataniste https://pdfcoffee.com/der-fall-marc-dutroux-kinderschnder-und-satanisten-pdf-free.html

Jean Soenen, le procureur du Roi : Au-delà de l'affaire Dutroux : la réalité des réseaux protégés d'abus d'enfants et de snuff-vidéos, publié le 25.07.2007, Institute for the study of globalization and covert politics https://isgp-studies.com/belgian-x-dossiers-of-the-dutroux-affair#Nihoul

L'affaire Marc Dutroux : le complice Bernhard Weinstein, certains témoignages et le contexte





prétendument satanique, publié le 26.02.2004, Jörg Stolzenberger Aufklärungsgruppe Krokodil https://www.aufklaerungsgruppe-krokodil.de/DerFallMarcDutroux\_1.pdf

Choc profond et refoulement insidieux - La Belgique et les meurtres d'enfants, publié le 27.02.2004, Deutschlandfunk https://www.deutschlandfunk.de/tiefer-schock-und-schleichende-verdraengung-belgien-und-die-100.html

20 ans après - L'enquêteur en chef déplore les dysfonctionnements de la justice : Le tueur d'enfants Dutroux ne laisse pas les Belges indifférents, publié le 07.08.2016, Fokus online

https://www.focus.de/panorama/welt/20-jahre-danach-chefermittler-beklagt-justizpannen-kindermoerder-dutroux-laesst-die-belgier-nicht-los\_id\_5799643.html

Affaire Dutroux et victimes-témoins du dossier X, s.d., institute for the study of globalization and covert politics https://isgp-studies.com/belgian-x-dossiers-of-the-dutroux-affair-victim-witnesses-list#X1

OLIVER GREYF: DEEPSTATE BELGIQUE — « Tu laisses mes cadavres dans le placard et moi les tiens ! », publié le 21.08.2022, Die Unbestechlichen https://dieunbestechlichen.com/2022/08/oliver-greyf-deepstate-belgien-du-laesst-meine-leichen-im-keller-und-ich-deine/

Melchior Wathelet senior, dernière édition le 04.09.2023, Wikipédia :

https://de.wikipedia.org/wiki/Melchior Wathelet senior

Conclusion: L'affaire Dutroux, publié le 07.01.2017, kla.tv https://www.kla.tv/9678

Depesche «Mehr wissen - besser leben» n° 02-03 du 29.1.2013 en p. 5-8, 12, 14, 16 Le traumatisme de la Belgique, publié le 26.02.2004, Zeit online: https://www.zeit.de/2004/10/dutroux3

Documentaire : Sexe forcé, publié le 25.11.2012, kla.tv https://www.kla.tv/1037

La mort de Christine, 16 ans, publié le 27.12.2000, tagesschau.de

https://tsarchive.wordpress.com/2000/12/27/meldung381362/

L'affaire Marc Dutroux - Violeur d'enfants et sataniste https://pdfcoffee.com/der-fall-marc-dutroux-kinderschnder-und-satanisten-pdf-free.html

Les personnes derrière Dutroux : Au-delà de l'affaire Dutroux : la réalité de l'enfance protégée et des réseaux de snuff-vidéos, publié le 25.07.2007, institute for the study of globalization and covertpolitics https://wikispooks.com/ISGP/dutroux/Belgian\_X\_dossiers\_of\_the\_Dutroux\_affair.htm Jessie Marsson, victime d'abus, désigne Michel Nihoul, comme complice de Dutroux, pédophile, PDF pages 24 et 25 https://lichtblickevblog.files.wordpress.com/2018/12/BUCH-TEIL-I.pdf

7. Suisse: L'affaire Nathalie et l'implication de membres de la justice suisse dans les abus sexuels sur les enfants, la traite des êtres humains et les sacrifices sataniques. Le médecin de la victime a omis de signaler le cas Le père aurait gravement maltraité une fillette (8 ans), publié le 27.05.2020, Blick https://www.blick.ch/schweiz/basel/opfer-aerztin-versaeumt-den-fall-zu-melden-vater-soll-maedchen-8-schwer-misshandelt-haben-id15909721.html

Une fillette (8 ans) raconte comment elle a été abusée par son père, publié 27.05.2020, 20 Minuten https://www.20min.ch/story/maedchen-8-schildert-wie-es-vom-vater-missbraucht-wurde-875007993947

Pas de procédure pénale contre la médecin-chef du service de pédopsychiatrie de Bâle-Campagne, 05.06.2020, BaZ BASEL - y compris 2 interviews avec Nathalie

https://web.archive.org/web/20200812115302/https://www.bazonline.ch/kein-strafverfahrengegen-chefaerztin-der-kinderpsychiatrie-baselland-647131856990

De nouveaux reproches massifs : la KESB est restée inactive malgré les signalements et les plaintes, publié le 27.05.2020, bz Basel, par Balz Bruder https://www.bzbasel.ch/solothurn/kanton-solothurn/erneut-massive-vorwurfe-kesb-blieb-trotz-meldungen-und-beschwerden-untatig-ld.1420869

Une fillette (8 ans) a-t-elle été forcée de rendre visite à son père pédophile ? Publié le 30.05.2020, 20Minuten https://web.archive.org/web/20220919142454/https://www.20min.ch/story/wurde-maedchen-8-gezwungen-paedophilen-vater-zu-besuchen-648690480176

Le ministère public enquête sur le père à Dornach : Une jeune fille l'accuse d'abus, publié le 03.06.2020, bz Basel, par Balz Bruder https://www.bzbasel.ch/basel/baselland/staatsanwaltschaft-ermittelt-gegen-vater-in-dornach-madchen-wirft-ihm-missbrauch-vor-ld.1421539





Affaire Nathalie: la conseillère d'Etat se place devant la protection de l'enfant, publié le 04.06.2020, 05.00h, Solothurner Zeitung, par Balz Bruder https://www.solothurnerzeitung.ch/solothurn/kanton-solothurn/fall-nathalie-regierungsratin-stellt-sich-vor-den-kindesschutz-ld.1225915

Exactement 2 ans plus tard, le même jour à la même heure, le 04.06.2022, à 05.00h, la Solothurner Zeitung a publié, après la mort mystérieuse de Balz Bruder, un article minimisant de Raphael Karpf sur le même sujet : « Un père innocent est condamné dans les médias : Reconstitution du cas "Nathalie", un prétendu scandale. » https://www.solothurnerzeitung.ch/solothurn/kanton-solothurn/falsche-missbrauchsvorwuerfe-ein-unschuldiger-vater-wird-in-den-medien-verurteilt-rekonstruktion-des-falls-nathalie-eines-vermeintlichen-skandals-ld.2300215

L'affaire Nathalie : une fillette de 8 ans abusée de manière rituelle. Protection des auteurs par les autorités ? - Abus sataniques et rituels sur des enfants. "Victims Mission" rapporte depuis la Suisse, publié le 20.06.2020, Finanznachrichten https://www.finanznachrichten.de/nachrichten-2020-06/49972574-der-fall-nathalie-8-jaehriges-maedchen-rituell-missbraucht-taeterschutz-durchbehoerden-satanisch-ritueller-kindesmissbrauch-victims-mission-beric-015.htm

Le rédacteur en chef de la « Solothurner Zeitung » - Balz Bruder - retrouvé mort, publié le 07.07.2021, Blick https://www.blick.ch/schweiz/mittelland/trauer-um-balz-bruder-53-chefredaktor-der-solothurner-zeitung-tot-aufgefunden-id16658896.html

L'affaire Nathalie : le journaliste Balz Bruder assassiné ? publié le 12.07.2021, MyCity24.at https://www.mycity24.at/2021/07/der-fall-nathalie-journalist-balz-bruder-ermordet/

« Pour la Kesb, c'était clair : le père peut faire ce qu'il veut avec son enfant », publié le 02.06.2020, 20Minuten https://www.20min.ch/story/fuer-die-kesb-stand-fest-der-vater-kann-mit-seinem-kind-machen-was-er-will-804036437507

Affaire Nathalie, publications de Daniel Wahl dans le Basler Zeitung, « ...qui est le pire journaliste du pays ? » publié le 22.12.2020, INFOsperber https://www.infosperber.ch/bildung/wer-ist-der-schlechteste-journalist-im-ganzen-land/

Licenciement du reporter en chef Daniel Wahl, publié le 12.01.22, bajour :

https://bajour.ch/a/rjNTCsBvhpJCn4UG/baz-will-sich-von-daniel-wahl-trennen

Le Basler Zeitung se sépare de son reporter en chef en plein conflit :

https://www.bzbasel.ch/basel/basel-stadt/arbeitsstreit-basler-zeitung-trennt-sich-im-streit-von-ihrem-chefreporter-ld.2237963

Le Conseil de la presse avait déjà réprimandé plusieurs fois le reporter en chef. La BaZ se sépare maintenant de lui : https://www.persoenlich.com/medien/daniel-wahl-muss-gehen

Une fillette de 8 ans abusée : Une enquête pénale est en cours contre le père, publié le 28.05.2020, bz https://www.bzbasel.ch/solothurn/kanton-solothurn/8-jahrige-missbraucht-gegen-den-vater-lauft-eine-strafuntersuchung-ld.1421119

Livre : L'affaire Nathalie : Violence rituelle et satanisme en Suisse et en Allemagne, 3e édition 2022, par Rosania von Wahrberg, tous droits chez l'auteur

https://www.goodreads.com/book/show/120835982

Le martyre de la petite Nathalie, échec des autorités, publié le 27.05.2020, Basler Zeitung, par Daniel Wahl https://web.archive.org/web/20210125181052/https://www.bazonline.ch/dasmartyrium-der-kleinen-nathalie-403042532064

La curatrice supprime des indices de pédophilie, publié le 30.05.2020, Basler Zeitung, par Daniel Wahl https://web.archive.org/web/20211127032317/https://www.bazonline.ch/kesb-beistaendin-unterdrueckt-hinweise-auf-paedophilie-785294598829

Une curatrice de la Kesb manipule une témoin, publié le 02.06.2020, Basler Zeitung, par Daniel Wahl https://web.archive.org/web/20211127020649/https://www.bazonline.ch/kesb-beistaendin-manipuliert-zeugin-674508210337

Les autorités ne croient pas Nathalie, BaZ

https://web.archive.org/web/20210131185055/https://www.bazonline.ch/die-behoerden-glauben-nathalie-nicht-708565585360

Plus le traumatisme est grave, moins la victime est crédible, publié 02.02.2021, par Daniel Wahl https://web.archive.org/web/20210202184934/https://www.bazonline.ch/je-schwerer-das-trauma-





#### desto-unglaubwu er diger-das-op fer-904371707844

Une professeure bâloise dresse un constat accablant de la Kesb, publié le 24.03.2020, par Daniel Wahl

https://web.archive.org/web/20200422205359/https://www.bazonline.ch/basel/region/basler-professorin-stellt-kesb-ein-vernichtendes-zeugnis-aus/story/19008677

Critique de la procédure contrée : Dans l'affaire Nathalie, le procureur général intervient maintenant, publié 17.02.2021, par Balz Bruder

https://web.archive.org/web/20210809141057/https://www.solothurnerzeitung.ch/solothurn/kant on-solothurn/vorwuerfe-kritik-an-der-verfahrensfuehrung-geaeussert-im-fall-nathalie-greift-nun-der-oberstaatsanwalt-ein-ld.2103005?reduced=true